

Agenda 21 local : liste des « fiches action » de la commune de Beauregard de Terrasson

- 1 – Signalisation de la potabilité de l'eau
- 2 – Mise en place du PAVE
- 3 – Remplacement des ampoules des bâtiments communaux par des ampoules basse consommation.
- 4 – Création de points de collecte pour les piles et les ampoules usagées
- 5 – Utilisation d'un carburant moins polluant pour le tracteur agricole communal
- 6 – Sensibilisation des habitants aux économies d'énergies via le bulletin municipal
- 7 – Création d'une plate-forme d'offres et de demandes de covoiturage sur le site Internet de la commune et ouverture d'un cahier à la mairie
- 8 – Amélioration de l'isolation et de l'acoustique de la salle Reynaud
- 9 – Réhabilitation d'une citerne et mise en place d'un système goutte à goutte programmé
- 10 – Location d'un broyeur à végétaux en vue de leur compostage
- 11 – Réduire les nuisances causées par les eaux pluviales
- 12 – Promouvoir le compostage individuel
- 13 – Mise en œuvre du tri sélectif (école, mairie et bibliothèque)
- 14 – Création d'une aire de compostage pour les déchets verts municipaux
- 15 – Aménagement d'un stationnement « handicapés » place de la Mairie
- 16 – Réalisation d'une plaquette de présentation de la commune
- 17 – Mise en place de panneaux explicatifs pour les principaux éléments du patrimoine de la commune
- 18 – Restauration du lavoir communal et de la Grande Fontaine
- 19 – Utilisation de papier recyclé ou PEFC au sein de la mairie
- 20 – Enfouissement de lignes électriques et téléphoniques
- 21 – Utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement
- 22 – Réalisation de la dernière tranche d'assainissement collectif
- 23 – Amélioration du fonctionnement et mise en conformité de la station d'épuration
- 24 – Fermeture et réhabilitation d'une décharge sauvage à Serre Marsal
- 25 – Améliorer l'accessibilité de la mairie, salle polyvalente et classes primaires aux personnes handicapées ou à mobilité réduite
- 26 – Amélioration l'insertion paysagère des bâtiments publics
- 27 – Mise en ligne du site Internet de la commune
- 28 – Organisation de manifestations de valorisation du patrimoine culturel
- 29 – Création d'une « boîte à idées » Agenda 21
- 30 – Sensibilisation des scolaires au développement durable et à la protection du milieu aquatique
- 31 – Aménagement paysager de la place de la mairie
- 32 – Mise en place d'un atlas collaboratif de la biodiversité
- 33 – Aménagement de l'accessibilité à l'école maternelle
- 34 – Isolation des vestiaires et du club house
- 35 – Aménagement du centre bourg (3^{ème} tranche)
- 36 – Favoriser les produits issus de l'agriculture biologique et des circuits courts au restaurant d'enfants
- 37 – Entretien et conservation des chemins ruraux (non classés au PDIPPR) par le milieu associatif
- 38 – Réduction de la consommation électrique relative à l'éclairage public
- 39 – Conservation de la biodiversité par l'organisation de la lutte contre le frelon asiatique
- 40 – Promouvoir l'intérêt patrimonial du bourg ancien